



Le Prix UIA pour l'innovation dans l'enseignement de l'architecture

L'Union Internationale des Architectes annonce la première édition du Prix UIA pour l'innovation dans l'enseignement de l'architecture, organisé par sa Commission Formation de l'architecte. Ce Prix a été créé pour récompenser les multiples facettes l'innovation à travers les frontières culturelles et géographiques, et pour promouvoir de bonnes pratiques pédagogiques qui contribuent à la création d'environnements durables.

Thèmes et Objectifs

Ouvert aux collègues, écoles, départements ou programmes d'architecture de tous les pays, le premier Prix UIA pour l'innovation dans l'enseignement de l'architecture récompense l'excellence de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme, en matière de pédagogies qui favorisent la création d'environnements durables à travers les cinq Régions de l'UIA*, de façon à refléter leur diversité. Conformément à la Charte UNESCO/UIA pour la Formation de l'architecte, ce Prix veut souligner le rôle de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme dans la prise en compte des opportunités créées par les défis de la société et de l'environnement lors de la création de l'environnement bâti.

Concept et critères clés

La Formation des architectes au 21^è siècle exige de la créativité et de l'innovation, de la recherche et de l'investigation, de la collaboration et de l'engagement civique, de la conscience environnementale et la compétence technique. Les candidatures à ce Prix doivent faire preuve d'excellence en pédagogie appliquée, appuyée sur des preuves de l'innovation pédagogique illustrée par des travaux d'étudiants. Ces exemples doivent documenter la façon dont le programme pédagogique :

- Stimule la capacité de questionnement des étudiants et la façon dont il leur inspire de s'engager pour la société et l'environnement,
- Reconnaît l'amélioration effective de la diversité des besoins des étudiants, en leur offrant de multiples opportunités d'apprentissage.
- Est relié aux importantes recherches en architecture faits par des académiciens et des praticiens qui sont une valeur ajoutée pour l'enseignement de l'environnement,
- S'engage et contribue potentiellement à la constitution d'un corpus de savoirs transversaux,
- Adopte et met en place des approches pédagogiques liées aux Objectifs du développement durable des Nations Unies (voir [Architecture Guide to the UN 17 Sustainable Development Goals](#))

Eligibilité

- Toute école ou programme d'architecture reconnu par l'enseignement supérieur du pays concerné. Cela comprend des écoles ou programmes d'universités publiques ou privées. L'École ou le Programme d'architecture doit exister depuis au moins 10 ans.
- L'École ou le Programme d'architecture doit délivrer un diplôme d'architecte, reconnu par l'enseignement supérieur ou un système de validation local.
- La Validation du Système de validation UNESCO/UIA n'est pas exigée pour participer.



Calendrier

22 novembre 2019 – Lancement du Prix

16 décembre 2019 – Date limite de réception des questions

30 janvier 2020 – Mise à disposition d'une liste de questions/réponses FAQ sur le site web de l'UIA.

1^{er} avril 2020 – Date limite de soumission de candidatures sur la plateforme UIA -
<https://uia.awardsplatform.com/>

01-15 avril 2020 – Évaluation des candidatures reçues-éligibilité et pièces demandées

15 avril – 6 mai 2020 – Réunion du jury

11 mai 2020 – Annonce des résultats

22 juillet 2020 – Cérémonie des Prix au Congrès mondial de l'UIA, à Rio de Janeiro, Brésil.

Conditions de soumission

La Commission Formation de l'UIA appelle toutes les écoles et programmes d'architecture à présenter des candidatures à ce Prix. Ces candidatures seront évaluées par un Jury international à travers une procédure digitale. Les Programmes candidats doivent concerner la période 2017-2020

1. Un résumé de 250 mots (maximum) :

Sur l'histoire, la vision, et la mission de l'école/programme, ainsi que le titre de la candidature. Ils correspondent à une déclaration d'éthique et à une attitude. Ce résumé ne doit pas inclure des images. Il doit être présenté en format .PDF indiquant :

- *Le nom de l'École/Programme et le nom de l'Université, ville et pays*
- *Le nom du Directeur de l'École, Département, Programme*
- *Date de conclusion du travail soumis.*

2. Une présentation de 1000 mots (maximum) :

Articulation pédagogique entre l'innovation d'excellence et la construction d'un avenir durable. Présentation au format .PDF . Elle doit inclure le titre du projet, la nature des défis, l'approche pédagogique, la réponse, son sens, ses objectifs et son impact. Ce document ne doit pas contenir d'images.

3. Des documents graphiques :

Quatre (4) affiches A3 qui illustrent visuellement l'approche innovante. Les 4 affiches doivent être présentées en format JPEG ou PDF. Les affiches seront analysées individuellement, mais elles pourront ensuite être imprimées ensemble sur un format supérieur à A1, pour être exposées. Tous les éléments graphiques doivent rester anonymes sous peine de non-éligibilité.

4. Une lettre de recommandation du Directeur de l'École :

La lettre doit être soumise en format PDF, et fournir les éléments d'identification requis en 250 mots maximum. Elle doit aussi déclarer qu'elle autorise l'UIA à partager et à publier sa candidature dûment créditée du nom de ses auteurs, à des fins professionnelles. Les lettres de recommandation ne seront pas transmises au Jury avant la fin des décisions du Jury.

5. Capacité maximum 5MB :

All materials must be fully uploaded to the [UIA online platform](#) before 12 noon (CET) on 1 April 2020.



Langue

Tous les textes et annotations des planches graphiques doivent être en anglais.

Jury International

Observateurs : Directeurs de la Commission Formation de l'UIA (non votants)

Magda Mostafa (Égypte)

Marilys Nepomechie (USA)

Commissaire : Directeur du Prix (non votant)

Ashraf M. Salama (Égypte/Royaume-Uni)

Membres du Jury représentant les 5 Régions de l'UIA :

Oya Atalay Franck (Suisse)

Harriet Harriss (Royaume-Uni/USA)

Derya Oktay (Turquie)

Konstantin Kiyanenko (Russie)

Thomas Fisher (USA)

Beatriz Maturana Cossio (Chili)

Mustapha Mohd Saleh (Malaisie)

Lindy Osborne Burton (Australie)

Carin Smuts (Afrique du Sud)

Hassan Radoine (Maroc)

Prix, exposition et publication

Un maximum de cinq (5) médailles sera décerné. Cela comprend une médaille par Région UIA. Le Jury se réserve le droit de ne pas décerner tous les prix si les candidatures ne remplissent pas les conditions d'éligibilité, si les documents requis ne sont pas joints ou si le niveau des candidatures est inférieur aux attentes. Une mention d'Honneur pourra être décernée à la discrétion du Jury.

Les candidatures sélectionnées et les programmes primés seront exposés au 27^e Congrès mondial de l'UIA à Rio de Janeiro, Brésil, dans le cadre de l'exposition de la Commission Formation. Ils pourront être aussi inclus en partie ou sous d'autres formes dans des publications et des expositions de l'UIA. La Commission Formation de l'UIA publiera les mérites des principales pratiques innovantes primées et sélectionnées. Cette publication comprendra les meilleurs exemples à l'usage des enseignants en architecture du monde entier. Les étudiants auteurs des documents reproduits, ainsi que le nom de l'École ou Programme publiés et / ou exposés par l'UIA seront dûment crédités par l'UIA.

Cérémonie de prix

Les Prix de cette première Édition du Prix UIA pour l'innovation dans l'enseignement de l'architecture seront décernés à l'occasion de la Cérémonie des Prix UIA du 27^{ème} Congrès mondial de l'UIA à Rio de Janeiro, Brésil le 22 juillet 2020.